SNUDI-FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs de l'Enseignement Public

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62

Site : www.snudifo13.org **e-mail** : contact@snudifo13.org

Merci d'afficher !

PREMIERES REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE pendant le temps de travail

Ces réunions pendant le temps de travail sont UN DROIT !

*En application du décret 447 du 23.05.1982 qui permet l'exercice du droit syndical pendant le temps de travail, les enseignants disposent de 2 demi-journées d'information syndicale sur le temps de travail lors de l'année scolaire. e. Il s'agit d'un droit imprescriptible de tout fonctionnaire dont l'exercice ne peut être refusé. Informez dès maintenant votre IEN (**le choix de la réunion est indépendant de votre circonscription d'exercice**) et prévenez les parents d'élèves de votre absence (vous n'êtes pas tenus d'en donner le motif).*

Adressez au plus tôt votre avis de participation (individuel ou collectif) à votre IEN et au directeur de l'IUFM pour les PE2, *en utilisant le formulaire ci-dessous en indiquant simplement la date et le lieu de la réunion choisie.*

AIX-EN-PROVENCE

VENDREDI 14 NOVEMBRE 13h30- 16h30

Union Locale FO - 11 rue des Muletiers.

MARSEILLE

VENDREDI 21 NOVEMBRE 13h30 - 16h30

Union Départementale FO - - 13, rue de l'Académie – 13001 Marseille. (Métro Noailles)

A l'ordre du jour : La mobilisation pour défendre notre statut national de fonctionnaire et le caractère national et laïque de l'Ecole publique...

1ère partie **Informations et discussion**

Les nouvelles obligations de service (24 h hebdo + 108 h annualisées)... **et leurs conséquences immédiates** (sur les RASED, les TR, et autres !)
EPEP (Etablissements Publics d'Enseignement Primaire) : Quel est le contenu et pourquoi un tel acharnement des gouvernements successifs ?
La remise en cause du droit de grève et toutes les questions que vous souhaiterez aborder.

2ème partie **Traitement des problèmes individuels** avec les délégués du syndicat (promotion, retraite, temps partiel, changement de département…).

Mmes et M. les enseignants soussignés Le ----------

Ecole :----------

A M. Mme l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale

Circonscription de ----------

Nous avons l'honneur de vous informer qu'en application de l'article 4 et 5 du décret 447 du 28 mai 1982 nous participerons à la demi-journée d'information syndicale organisée par le SNUFI-FO le vendredi -------- novembre à ---------- .